



Bonnes fêtes !

Bulletin Municipal

Décembre 2025 - Année 12 - N°30

ÉDITORIAL

L'année s'achève riche en échanges et en réalisations.

Encore quelques jours et c'en sera fini de 2025. Après un automne prolongé et un été chaud, très chaud, l'hiver s'est installé doucement mais sûrement. Le rythme des journées ralentit un peu et c'est le moment de faire le point sur l'année écoulée. 2025 aura été une année intense, marquée par le dialogue, l'investissement et la concrétisation de chantiers longtemps attendus.

Le symbole le plus fort est sans conteste la rénovation de l'Usine, bâtiment emblématique de l'histoire communale. Après plusieurs années de conception et de procédures, les travaux sont enfin achevés et le bâtiment transformé. Plus performant sur le plan énergétique, plus sûr en matière de sécurité incendie, plus confortable pour les associations comme pour les locataires, la rénovation de l'Usine confirme l'engagement de la commune dans la transition écologique et la réduction durable de ses consommations d'énergie. Après près d'un an de travaux, l'Usine rénovée est redevenue un lieu central de la vie sociale de Gluiras.

Si ce chantier important et complexe a nécessité le recours à des procédures lourdes et fastidieuses (marchés publics de maîtrise d'œuvre, de travaux, contrôles techniques, ...), quelques travaux ont été faits par des bénévoles pour atténuer le coût et certains matériaux ont pu être réutilisés. C'est d'ailleurs une des caractéristiques de nos réalisations : la participation des citoyens, les conseillers municipaux au premier chef, dans les nombreux chantiers : une journée de travail par-ci, une heure de pelle mécanique par-là, un coup de pinceau de-ci, de bons gâteaux de-là, sans cet engagement des uns et des autres, beaucoup de nos chantiers ne se feraient pas : extension du four à pain, peintures à l'école, local de chasse, nettoyage de la fontaine, ... Merci à tous ces citoyen.ne.s bénévoles qui font que ces réalisations ne sont pas de simples lignes dans un

bulletin municipal : elles traduisent la réalité d'une commune qui se projette, qui s'adapte, qui se parle autant qu'elle agit ensemble. Les réunions de quartier, organisées l'été dernier en sont le témoignage : au-delà du bilan de l'action municipale, elles ont permis d'entendre les préoccupations et les propositions des gluirassous. Eau potable, fibre optique, communication, rénovation de sentiers, entretien du patrimoine, sécurité routière ou stationnement : autant de sujets sur lesquels des réponses immédiates ont pu être apportées ou de nouvelles pistes de travail engagées.

Ce dialogue permanent avec la population, l'accompagnement de nos associations et des initiatives, participant de ce fructueux mélange de gestion publique et d'engagement individuel qui font que sans cela, Gluiras ne serait pas Gluiras.

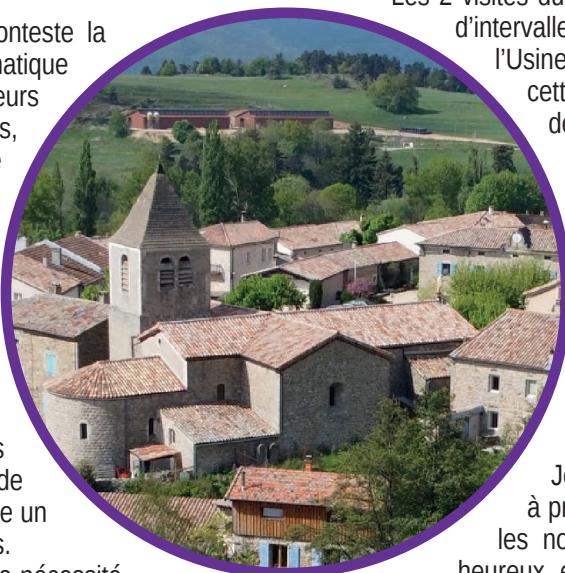
Les 2 visites du sous-préfet de Privas, à quelques mois d'intervalle, en août puis pour l'inauguration de l'Usine rénovée le 27 novembre, ont consacré cette réussite collective. Cette présence de l'État sur le terrain et aux côtés de la commune est essentielle !

Les saisons qui passent et l'année qui s'achève, font aussi la chronique de notre population. Naissances, mariages, arrivées et départs font un cortège de sourires nouveaux, de promesses d'avenir ou de chagrins douloureux. Ainsi va la vie de notre commune où les joies et les peines, font notre histoire collective.

Je nous souhaite de continuer ensemble à préserver ce lien qui nous unit, à accueillir les nouveaux venus, à célébrer les instants heureux et à accompagner, avec bienveillance, ceux qui traversent des moments difficiles. Ces gestes, ces présences et ces attentions font autant que les bâtiments et les routes, la richesse de notre village.

Enfin je vous souhaite, à chacune et à chacun, de belles fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2026 !

Ali-Patrick LOUAHALA,
Maire



SOMMAIRE

Conseil municipal en direct

État civil

Vie communale

Citoyenneté

Vie scolaire

Dossier : Rénovation de l'Usine

Vie associative

Travaux

Intercommunalité

Portrait

Événements et manifestations à venir

Informations pratiques

CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS PAR SÉANCE



SÉANCE DU 25 AVRIL 2025

Le conseil municipal à l'unanimité a :

- Confirmé le taux de la taxe d'aménagement (2%) et les exonérations pour les constructions à usage artisanal ou industriel, les commerces de détail, ainsi que les abris de jardin et autres annexes à compter du 1^{er} juillet 2025.

• Engagé la reprise au fur et à mesure des besoins, des concessions abandonnées dans les cimetières du Temple et de St Martin, après affichage du PV de constat d'abandon pendant un mois et délibération définitive du Conseil Municipal.

• Attribué une subvention de fonctionnement de 80€ pour 2025 à l'association Les Légrémis.

• Exonéré le locataire de l'appartement 6 de l'Usine d'un mois de loyer pour les nuisances occasionnées par les visites pour accéder aux combles pendant les travaux.

• Admis en non-valeur des créances irrécouvrables communiquées par la DDFIP pour un montant total de 3 119.21€.

Le conseil municipal par 10 voix pour et une voix contre, a retenu la proposition de prêt de La Banque Postale à hauteur de 300 000€ sur 20 ans au taux fixe de 3.69 % et autorisé le maire à signer le contrat de prêt.

SÉANCE DU 13 JUIN 2025

Le conseil municipal à l'unanimité a :

• Retiré la délibération portant sur l'instauration de la taxe d'aménagement et sur les exonérations associées, et a instauré à partir du 1^{er} janvier 2026 et pour 5 ans, la même taxe d'aménagement assortie des exonérations suivantes :

- Locaux d'habitation et d'hébergement à caractère social ;
 - Surfaces des habitations non prises en compte par l'exonération dans la limite de 50 % de leur surface ;
 - Locaux à usage industriel et artisanal ;
- Commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m² ;
- Abris de jardin soumis à déclaration préalable ;
 - Maisons de santé.

• Approuvé le renouvellement du CDD pour le poste d'agent technique polyvalent au sein du service technique pour une durée de 3 ans à compter du 24 juin 2025, et l'attribution par arrêté du maire de l'indemnité forfaitaire de sujexion et d'expérience (IFSE) liée aux astreintes pour travaux urgents.

• Approuvé la reprise des concessions réputées abandonnées selon les listes et plans affichés un mois durant aux portes de la mairie et des cimetières.

• Approuvé l'organisation d'une 3^{ème} série de réunions de quartier à l'été 2025, entre le 20 juillet et 12 août.

• Approuvé les modifications statutaires du SDE 07.

• Attribué une subvention de fonctionnement de 80€ pour 2025 à l'ACCA de Gluiras.

Le conseil municipal par 8 votes pour et 3 votes différents a arrêté le prix de vente de la maison dite de Léontine à 40 000€, les frais d'agence immobilière étant à la charge de l'acquéreur et a autorisé le maire à finaliser la vente de cet immeuble avec un agent immobilier.

Le conseil municipal par 8 voix pour et 3 voix contre, a mandaté le maire pour déposer la déclaration préalable de travaux pour la rénovation de la maison Basseville et l'a autorisé à lancer la consultation sur la base du dossier de consultation présenté.

Suite à une question diverse, le conseil municipal a fait le constat de la mauvaise qualité du travail des entreprises qui installent le réseau de fibre optique. Ces observations ont été transmises au maître d'ouvrage (Axione) et aux entreprises sous-traitantes.

SÉANCE DU 29 AOÛT 2025

Le conseil municipal à l'unanimité a :

• Validé le mandat pour la vente de la maison dite de Léontine avec Capi France à hauteur de 43 500€ hors frais d'agence, bien que non conforme à la délibération précédente

• Approuvé la vente de la maison Léontine, 26 impasse basse-ville à Gluiras à Mme Esther Poisson au prix de 43 500€ hors frais d'agence.

• Approuvé la résiliation à l'amiable du bail rural avec Mr Etienne Fayard pour les parcelles : G95, G122, G140, G141, G145, G146, G152, G155, H678 et H681, et chargé le maire d'établir et de signer les actes correspondants.

• Exonéré d'un mois de loyer le relais de La Pomme, en compensation de l'occupation de la salle voutée et de la cuisine par la cantine scolaire pendant le 4^{eme} trimestre 2025.

• Approuvé la modification du CDI de l'agent affecté aux services périscolaires de garderie et de cantine en fixant son temps de travail à 14h30 / semaine.

• Décidé de saisir le comité social territorial du centre de gestion du personnel communal en Ardèche en vue d'instaurer la participation sociale complémentaire – Santé pour les agents communaux.

• Confirmé l'instauration sur la commune de la taxe d'habitation sur les logements vacants depuis plus de 2 ans au taux de 8.90%.

• Pris connaissance du bilan des réunions de quartier qui se sont déroulées du 21 juillet au 12 août 2025.

• Approuvé les nouveaux tarifs de location des équipements et matériels communaux ;

• Attribué à l'association Ensemble et solidaires une subvention de fonctionnement de 80€ pour 2025.

ÉTAT CIVIL



Le conseil municipal par 9 voix pour et 2 abstentions a attribué le logement du 5b place de la Liberté à Mr Dutoit et Mme Clément, s'est engagé à attribuer le logement du 43, rue Appolinaire à Mr Mathéo Pommier et a chargé le maire d'établir et de signer les baux de location correspondants.

Le conseil municipal par 5 voix contre, 2 abstentions et 4 pour a rejeté la proposition de poursuivre le projet d'installation de centrale photovoltaïque sur le toit de l'Usine compte tenu du surcoût de renforcement de la charpente.

Le conseil municipal par 10 voix pour et 1 contre a fixé le prix de vente des madriers de l'ancien escalier extérieur de la salle des fêtes, à 5€ le mètre linéaire et a chargé le maire de réaliser la vente de ces madriers dans la limite des besoins propres de la commune.

SÉANCE DU 31 OCTOBRE 2025

Le conseil municipal à l'unanimité a :

- Retiré la délibération approuvant la vente de la maison dite de Léontine, à Mme Poisson suite à sa dédite et a approuvé la cession de ce bien à Mr Grosjean et Mme Jacobé pour le même prix (43 500€ hors frais d'agence) et a autorisé le maire à signer les actes correspondants. Rejeté la proposition de cession d'une partie de la parcelle AB 206 (La Pize).
- Validé la décision modificative n°1 du budget principal qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement et en investissement à hauteur de 2 900€
- Approuvé les nouvelles conventions pour le déneigement avec Mrs Eric Armand et Nathanaël Viallet, et fixé le tarif pour le déneigement des voies communales à 50 € de l'heure à compter de l'hiver 2025-26.
- Modifié le tableau des emplois communaux et les créations de postes qui en découlent à savoir un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe, un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe, renouvellement du CDD pour le poste d'agent technique polyvalent à temps non-complet pour 3 ans, et a soumis, au Conseil Social Territorial de l'Ardèche la suppression de 3 postes non pourvus.
- Approuvé la convention d'attribution d'un fonds de concours 2025 par la CAPCA, et autorisé le maire à la signer.
- Approuvé le renouvellement de la convention auprès de l'association 30 millions d'amis, pour la stérilisation de 5 chats pour un montant maximum de 600€ pris en charge à 50% par la commune et autorisé le maire à la signer.

Le conseil municipal par 10 voix pour et une voix contre, a approuvé les avenants au marché initiaux de travaux du chantier de l'Usine pour les lot 2 Gros Œuvre-Maçonnerie à hauteur de 7 560.99€ et 3 056.321€ HT et pour le lot 8 Chauffage-Ventilation-Plomberie pour 4 852.17€ HT et a autorisé le maire à signer ces 3 avenants.

Le conseil municipal par 8 voix contre, 2 abstentions et 1 voix pour, a rejeté la proposition du SDE 07 d'adhérer à un groupement de commande pour un marché global d'exploitation des systèmes de chauffage et de ventilation.

NAISSANCES

- NOCE MARCHAL Mattéo né le 26/06/2025
- BOURGEAT CROZET Nathan né le 11/10/2025
- COURTHIAL LEMAIRE Romy née le 12/11/2025 (photo)

DÉCÉS

- REVEL-MOUROZ Joëlle le 28/06/2025
- MONZIOLS née VIALLE Juliette le 28/06/2025
- JARJAT Jean-Pierre le 17/07/2025
- BESSSET Gérard le 15/08/2025
- MARNEAU Marc le 16/10/2025
- LAMBERT Julien le 03/11/2025 à Bardonnex (Suisse)

> Suite de l'État civil page 5



Réunion de quartier aux Ecluses le 8 août

RÉUNIONS DE QUARTIER 2025

Une série de 6 réunions s'est déroulée du 21 juillet au 12 août 2025. En moyenne près de 25 personnes étaient présentes sur chaque rencontre, La Fargatte détenant le record (31).

La première partie de réunion était consacrée au bilan des 5 ans d'action municipale depuis 2020, puis venait le temps des échanges avec les gluirassous et enfin la troisième mi-temps autour d'un verre offert par la mairie et des plats apportés par chacun pour des échanges plus directs avec les élus.

Voici un résumé des principales questions abordées et des réponses apportées :

Réseau d'eau public : La ressource actuelle permet de couvrir les besoins moyens sur une année jusqu'en 2030 ; mais en période sèche, la tension est forte. Fibre optique : Les raccordements sont prévus au 4^{ème} trimestre 2025 ; les difficultés dans la pose des lignes signalées en mairie sont systématiquement remontées aux entreprises. Communication : des propositions d'amélioration de la communication sur la commune ont été faites (système d'alerte SMS, 2^{ème} panneau d'information) ; des demandes de rénovation des panneaux de lieux dits également. Randonnée : Le nettoyage des sentiers est à repenser (brigades vertes CAPCA pas opérationnelles). Locaux municipaux : Salle des associations à l'Usine remise à disposition des associations (et chauffée) après les travaux ; idem pour l'extension du four à pain. Citoyenneté : les propositions pour participer aux travaux d'entretien du patrimoine communal (fleurissement, peinture, curage du lavoir, arrachage de l'ambroisie, ...) ont été entendues et sont les bienvenues.

Des demandes plus spécifiques au quartier ont été formulées comme la mise en place d'un container à cartons et la limitation de la vitesse dans la traversée de La Fargatte. Au village, c'est l'installation d'une borne de recharge électrique qui est souhaitée ; à Geys, les questions ont porté sur le réseau d'eau potable, la rénovation du pont du Merlatou prévue en 2026 ou encore la vitesse excessive sur la D120 et la signalisation des hameaux depuis cette route. L'écoulement des eaux pluviales a occupé les discussions à Plos, mais aussi le stationnement dans les hameaux (Aunaves) où le dossier est ouvert depuis 4 ans.

SITE INTERNET : MERCI YVES ! BONJOUR BÉATRICE.

Après avoir repris la configuration du site internet de la commune puis assuré sa mise à jour régulière pendant près de 10 ans, Yves de Saedeleer a cédé sa place. Grâce à ses compétences informatiques et à ses talents graphiques, notre site était connu et reconnu pour être une mine d'informations locales et de liens vers d'autres savoirs. Merci Yves d'avoir entretenu ce canal d'information essentiel pour une collectivité, d'avoir apporté ta créativité à cet outil et aussi d'avoir contribué à travers ce média, à révéler un peu de l'identité de Gluiras.

Béatrice Villette, autre adepte de l'informatique, récemment installée au village a repris le flambeau et s'attache désormais à la mise à jour des informations parfois obsolètes qui se cachent dans les rubriques peu visitées. Le site garde son arborescence actuelle, mais une refonte plus profonde sera nécessaire dans quelques temps.

ÉTAT CIVIL

Un rafraîchissement est donc en cours depuis le mois de novembre, c'est pourquoi associations, entreprises et commerçants sont sollicités pour vérifier et valider les informations qui figurent sur les différentes pages du site. N'hésitez pas à répondre aux sollicitations de Béatrice !



LE SOUS-PRÉFET EN VISITE À GLUIRAS

Mr John Benmussa, secrétaire général de la préfecture de l'Ardèche et sous-préfet de l'arrondissement de Privas, était en visite le 1^{er} août à Gluiras. Un honneur pour notre commune de recevoir le représentant de l'Etat français, venu au contact du terrain. L'occasion surtout de lui présenter les atouts et les contraintes de notre commune de montagne et de lui faire part de nos préoccupations : simplification des normes, dotations de l'Etat, modification du mode de scrutin aux élections municipales... les sujets étaient nombreux et ont pu être abordés en toute sincérité. Cette visite a aussi été l'opportunité de faire visiter au sous-préfet le chantier de rénovation de l'Usine et de le remercier pour le soutien apporté très tôt par l'Etat (180 000€). Cela valait bien un repas au Relais de la Pomme où il a pu échanger avec Mathéo, le jeune chef d'entreprise sur les conditions de son installation. La visite s'est terminée par la rencontre d'un jeune agriculteur, Nathanaël Viallet en cours d'installation, sur le chantier de construction de son bâtiment agricole qui ne va pas sans difficultés administratives. Très à l'écoute, Mr Benmussa a terminé sa visite en promettant de revenir, avant de poursuivre sa tournée vers la commune voisine de Beauvène.

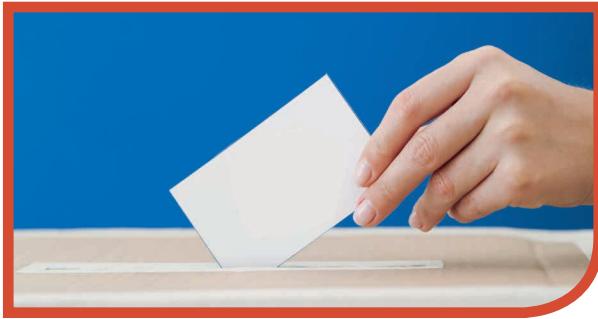


MARIAGES

- FICARA Amélie et MARTIN Mathieu le 24/05/2025
- PLANTIER Ludivine et VIALLET Nathanaël le 13/09/2025 (cérémonie religieuse)
- GUERRY Charlotte et JACOBE Gautier le 27/09/2025 (photo)
- 50 ans de mariage pour Marie et Jean-Pierre BRONDEAU le 16/08/2025
- 60 ans de mariage pour Hélène et Maurice BOIS le 23/08/2025
- 50 ans de mariage pour Babeth et Jean-Pierre VERGNES le 13/09/2025

NOUVEAUX HABITANTS

- Mme DETAILLE et Mr FERREIRA et leurs deux enfants, à la Fargatte
- Mme VILLETTÉ Béatrice au village
- Mme BENNIER Clémentine (résidence secondaire), à Tisonèche Haut
- Mme SAVELLI et Mr GROS (résidence secondaire) à Roubuols
- Mr POMMIER Mathéo, Le Relais de la Pomme au village
- Mme CLEMENT Pauline et sa fille Zaïa au village



NOUVEAU MODE DE SCRUTIN AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars. Un changement majeur marquera les communes de moins de 3 500 habitants à l'occasion de ce scrutin. Plus question de rayer un nom ou d'en rajouter, sous peine de bulletin nul. Il est donc important de rappeler ici les nouvelles règles qui vont s'appliquer à ces élections.

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin uninominal à 2 tours, mais au scrutin de liste. Les listes devront être paritaires, c'est dire alternant un candidat de chaque sexe.

Les listes devront comporter autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au plus 2 candidats supplémentaires ou par dérogation 2 candidats de moins. Pour Gluiras, dont le conseil municipal est de 11 sièges, a minima 9 candidats ou au plus 13 candidats par liste.

L'ordre de la liste ne préfigure pas le nom du maire ou l'ordre des adjoints. Cette désignation reste du ressort du conseil municipal une fois celui-ci élu au complet et l'élection du maire et des adjoints doit se faire lors de la 1^{ère} séance du conseil municipal qui suit l'élection.

Comme dans les communes de plus de 3500 habitants, le scrutin devient un scrutin de liste proportionnel à 2 tours avec prime majoritaire.

Explications des différents cas de figures en cas de plusieurs listes :

1) Une liste obtient la majorité absolue (la moitié des suffrages exprimés + 1 voix) au 1^{er} tour ; la moitié des sièges lui sont attribués, la seconde moitié étant répartie entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) à la proportionnelle à la plus forte moyenne. Il n'y aura donc pas de 2^{ème} tour. A Gluiras cela donnerait 5 sièges à la liste ayant obtenu la majorité absolue et les 6 restant répartis entre toutes les listes, ce qui assurera une majorité à la liste arrivée en tête au 1^{er} tour.

2) Aucune liste n'obtient la majorité absolue au 1^{er} tour ; un 2^{ème} tour est nécessaire et ne pourront s'y présenter que les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour. La liste ayant obtenu le plus de voix, obtient la moitié des sièges, la seconde moitié est répartie entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) à la proportionnelle à la plus forte moyenne.

Ces nouvelles règles qui visent à promouvoir la parité au sein des conseils municipaux, s'imposent donc désormais à toutes les communes de France, petites ou grandes.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

En France, près de 2.9 millions d'électeurs ne sont pas inscrits et 7.7 millions sont « mal-inscrits » ! Pour remédier à cette situation, les modalités d'inscription qui ont été assouplies en 2019 continueront de s'appliquer en 2026. En voici les principales :

- L'inscription sur les listes électorales est désormais possible en ligne ; tout citoyen peut vérifier sa situation électorale sur le Répertoire Electoral Unique (REU) géré par l'INSEE : <https://repertoire-electoral.insee.fr> et si besoin la corriger.
- L'inscription peut également se faire en mairie.
- L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en mairie.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur une liste électorale, n'attendez pas ! Inscrivez-vous. Voter, c'est important !

DIVAGATION DES CHIENS

C'est la même histoire, toujours recommencée. Elle serait simple si chacun éduquait ses animaux de compagnie correctement. Mais voilà, le constat est malheureusement triste et désagréable comme ces crottes qui fleurissent sur la place et dont on emporte la sale odeur dans la voiture ou chez soi. Alors, nouveau rappel aux maîtres : **dans le village et dans les hameaux, la divagation des animaux est interdite, les chiens doivent être tenus en laisse et leurs déjections ramassées !**

VIE SCOLAIRE

DU MOUVEMENT À L'ÉCOLE....

Cette année 2025 aura été l'année du mouvement pour l'école de Gluiras ! Un départ, une arrivée, le double déménagement de la cantine, de nouveaux élèves et une sortie couronnée de succès !



UN DÉPART ET UNE ARRIVÉE

En effet, après 11 ans de bons et loyaux services à l'école de Gluiras, l'institutrice et directrice Marlène Desmaisons a demandé et obtenu une mutation vers une autre école. Le conseil municipal a tenu à la remercier lors d'un pot de départ organisé à la mairie au mois de juin. Dans son discours, le Maire a souligné l'investissement de Marlène pour l'école du village. Elle y est arrivée en 2014 dans l'ancienne école et a inauguré la nouvelle école à la rentrée 2015. Cette nouvelle construction a concrétisé la volonté municipale de maintenir une école sur la commune : ce choix stratégique d'investir dans l'avenir et dans l'éducation de nos enfants reste toujours valable. La nouvelle école de Gluiras est un établissement particulièrement bien équipé qui a permis à Marlène et à tous les enseignants qui l'ont fréquenté de travailler dans de bonnes conditions. Mme Desmaisons aura donc connu pour commencer une classe unique avec 9 niveaux, 2 écoles, la semaine de 4 jours puis la semaine de 4 jours et demi, 2 maires, 2 collègues de co-enseignement (à partir de 2019), le Covid et ses contraintes sanitaires et surtout plus d'une cinquantaine de petits gluirassous ! Nous la remercions encore chaleureusement pour son investissement et sommes ravis qu'elle reste résidente de Gluiras. L'école a accueilli son nouvel instituteur et directeur à la rentrée 2025 en la personne d'Olivier Roure. Après quelques années à exercer en région parisienne, il est revenu en Ardèche pour exercer dernièrement au collège de Saint Péray. Il connaît bien la région puisque sa famille est de Saint Sauveur. Expérimenté, il a exercé à tous les niveaux scolaires du primaire au collège et dans des zones difficiles. Être professeur des écoles d'une classe unique en milieu rural est un nouveau défi, il a plein

de bonnes idées et projets pour les élèves. Olivier s'est très vite intégré dans le village, accompagnant dès les premiers jours de rentrée, les enfants pour découvrir de plus près le four à pain communal.

DU MOUVEMENT AUSSI CÔTÉ CANTINE

Après un exode dans les locaux du restaurant le Relais de la Pomme, la cantine a retrouvé son espace dans la salle des fêtes communale à la fin des travaux de rénovation de l'Usine, à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Nous remercions Véronique Garnier, cantinière, pour les efforts fournis pour s'adapter à un nouvel environnement de travail pendant 2 années scolaires (2024-25 et 2025-26) et supporter les 2 déménagements. Merci aussi à Mathéo Pommier d'avoir accepté d'accueillir la cantine dans son établissement, le temps des travaux de rénovation.

L'EFFECTIF EN FIN D'ANNÉE 2025

L'effectif des élèves a évolué depuis la rentrée de septembre. L'école compte à ce jour 14 élèves toujours répartis en 2 classes : 7 en primaire et 7 en maternelle.

SUCCÈS EN DÉPLACEMENT À L'EXTÉRIEUR

Enfin, un grand bravo à tous nos petits écoliers qui ont remportés le 3^{ème} prix du défi gourmand organisé dans le cadre des castagnades du PNR à St Pierreville. Avec l'aide complice de leur instituteur, d'Anne Félix et de Marcelle Michel, ils ont su confectionner un gâteau à la châtaigne qui a ravi les papilles du jury ! La recette est tenue secrète mais certain.e.s ont tenté de la reproduire...



Christine Garnier, 2^{ème} adjointe chargée de la vie scolaire

DOSSIER RÉNOVATION DE L'USINE



Mise en place isolation façade est et sud

Les travaux de rénovation de l'Usine sont terminés. Ils auront duré moins de temps que prévu, mais les délais de réflexion et de procédure pour le choix des entreprises de travaux ont retardé le démarrage du chantier. Au total, 4 ans pour passer de l'idée à la réalisation. Il fallait bien cela pour un bâtiment aussi emblématique pour notre village et pour dimensionner le projet avec les capacités financières de la commune.

UN BÂTIMENT CHARGÉ D'HISTOIRE ET... D'AVENIR

À l'origine usine textile, ce bâtiment industriel construit au début du 20^{ème} siècle marque la vie de notre village. Beaucoup de gluirassous y ont travaillé un moment, une année ou toute une vie. Sa situation dans le village, témoigne d'une première transition : à cette époque, l'industrie s'affranchissait de l'énergie hydraulique qui nécessitait une implantation en bord de rivière pour passer à l'énergie électrique qui permettait de s'installer plus près du village. Les difficultés successives de l'industrie textile ont eu raison de l'Usine de Gluiras qui a cessé son activité en 1977. En 1981, la commune acquiert le bâtiment pour y installer d'abord un menuisier et une première salle des fêtes en rez de jardin. Au niveau supérieur, les locaux accueillent progressivement un cabinet d'architecte, des logements, puis « l'informatique à Gluiras » : service public et entreprise informatique pour les petites communes. Gluiras opérait alors la transition vers les Nouvelles Technologies de Communication et d'Information grâce à Alain Risson, ancien maire.

Dans les années 2000, après relogement du menuisier dans de nouveaux locaux communaux et départ des services informatiques, une rénovation profonde du bâtiment est entreprise pour doter la commune d'une vraie salle des fêtes, avec cuisine et locaux annexes et aménager 6 logements locatifs à la place des locaux informatiques et des bureaux.


**LE RELAIS
DE LA POMME**
GÎTE - RESTAURANT
GÎTE-RESTAURANT
lereleansdelapomme.fr
lereleansdelapomme@gmail.com

06.03.28.48.83
7 Place de la Mairie
07190 Gluiras



Spécialiste de la voirie communale et privé

Anthony MOINS
04 26 53 03 53

07360 St Michel de Chabrillanoux
anthony.moins@gmail.com www.goudronneurs-ardechois.fr

DOSSIER RÉNOVATION DE L'USINE

OBJECTIFS : PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE, MISE AUX NORMES ET AMÉLIORATION ACOUSTIQUE

La commune de Gluiras s'est engagée depuis 2015 dans un vaste programme d'amélioration énergétique de son patrimoine. Cet engagement a permis de réduire la facture énergétique et de passer sans trop de difficultés la crise énergétique de 2024.

La rénovation de l'Usine s'inscrit dans cette démarche puisque le principal but de l'opération est d'améliorer la performance thermique du bâtiment d'au moins 40 %. Avec les travaux réalisés, l'objectif devrait être dépassé et atteindre 45%.

A cet objectif de performance énergétique s'ajoute celui de la mise aux normes de sécurité incendie du bâtiment. En effet, les logements étant situés au-dessus de la salle des fêtes se devaient d'être isolés du feu pendant au moins 2h.

Enfin le traitement acoustique de la salle réputée pour sa (très) mauvaise qualité et quelques aménagements des abords ont été intégrés au projet.

LES TRAVAUX

Le programme de travaux a porté sur plusieurs volets :

La rénovation thermique : le cœur du projet

- Isolation des murs du rez-de-chaussée par l'extérieur,
- Isolation du plancher intermédiaire et des combles,
- Remplacement des menuiseries des logements en façade sud,
- Mise en place ou remplacement des poêles à granulés dans les logements.
- Remplacement de tous les éclairages par des LED et installation de temporiseurs.

La mise aux normes incendie de la salle des fêtes : un impératif !

En tant qu'Etablissement Recevant du Public (ERP) de 4^{ème} catégorie, situé sous des locaux de sommeil (les logements), la salle des fêtes se devait d'être entièrement isolée par une paroi coupe-feu. C'est ce qui a été fait entre la salle des fêtes, la cuisine, les réserves et les logements ainsi qu'entre la salle associative, les réserves et rangements et les logements. Ces travaux étaient indispensables pour la sécurité des habitants et



Rénovation usine terminée

obligatoires pour que la commission de sécurité du SDIS donne un avis favorable à la réouverture de la salle.

A eux seuls, ils représentent 32% du total des travaux, mais se voient peu.

L'amélioration acoustique : un gain de confort !

L'acoustique de la salle des fêtes était déplorable, quiconque avait fait l'expérience d'une soirée en repartait convaincu... et un peu sourd. L'élévation de la hauteur du plafond, l'augmentation de la surface des parois acoustiques et l'installation d'un plafond absorbeur offrent désormais un confort sonore bien meilleur.

Les accès aux logements et l'aménagement des abords :

Les accès aux logements étaient très endommagés (garde-corps, marches d'escalier) ; par ailleurs l'isolation par l'extérieur enlevait 20cm sur le passage. Une rénovation des accès était donc nécessaire. Elle s'est faite par élargissement de certains paliers et escaliers sans pour autant gêner la circulation sur le boulevard du midi.

La rénovation des escaliers en bois à l'ouest du bâtiment était elle aussi devenue une nécessité compte tenu de leur état de vétusté.

Enfin le trottoir en façade sud a été prolongé pour permettre de sortir le matériel des réserves sans passer par la grande salle.

S.A.R.L. Damien SOUCHE

damien.souche@orange.fr

04 75 30 66 82
06 71 34 13 02

Agrégats
Livraison
Transport

555 route de Valence
07360 LES OLLIERES SUR EYRIEUX

l'Echoppe du Bon Berger

produits du terroir

~ ouvert 7j/7 ~

le Restaurant

spécialités libanaises et arméniennes
pizza
cuisine traditionnelle

Salle panoramique

Réservations : 04 75 30 42 26 - Le Village 07190 GLUIRAS

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h30 à 19h
le samedi de 8h à 12h

Gedimat

Thierry COURBY

725, route de Valence
07380 LES OLLIERES SUR EYRIEUX

thierry.courby0652@orange.fr | Tél. 04 75 66 20 74 | Fax 04 75 66 31 54

DOSSIER RÉNOVATION DE L'USINE



Isolation sous les logements

UN FINANCEMENT MAÎTRISÉ, MAIS ENCORE INCOMPLET

Le montant total des dépenses réalisées (travaux, maîtrise d'œuvre et imprévus) devrait être de 580 000€ HT, la vigilance avec laquelle le chantier a été suivi a permis de réduire la prévision initiale. Ceci grâce à notre maître d'œuvre Mr Carrillo, qui a défendu pied à pied les intérêts de la commune sans entamer la qualité du chantier.

Une telle opération n'est possible pour la commune de Gluiras, qu'avec le soutien de financier de nos partenaires. Très tôt, l'Etat a soutenu ce projet en lui attribuant 180 000€ au titre du fond vert. Il bénéficie aussi des Certificats d'Economie d'Energie collectés par le SDE 07 : 30 000€. D'autres aides sont attendues du Conseil Départemental et de la Région.

Un emprunt a été nécessaire pour compléter le financement de ce projet et dans l'attente du versement des aides obtenues et du FCTVA. Le reste à charge pour la commune de Gluiras, devrait être de 210 000€ hors remboursement de TVA.

EN CONCLUSION, LA RÉNOVATION DE « L'USINE » C'EST :

- Un bâtiment plus performant énergétiquement et en termes de sécurité incendie,
- Des économies d'énergie substantielles pour les locataires et pour la commune,
- Un meilleur confort pour les habitants des logements et les usagers de la salle,
- Une contribution directe à la lutte contre le changement climatique,
- Un patrimoine communal valorisé pour les générations futures.

MERCI :

- À l'ADEME et au SDE 07 lors des études préalables,
- À l'ensemble de la maîtrise d'œuvre et bureaux d'études (Agence Carrillo, BE ACT, BE Mathieu, DICOBAT, Alpes contrôles), qui a conçu le projet et piloté le chantier,
- Aux 8 entreprises intervenantes pour leur travail et leur capacité à s'adapter aux contraintes de la rénovation : TBM désamiantage, SARL Viallet, Menuiseries Bard, SOCEBAT, SUN Façades, Scap'Elec, Edretherm, Crussol Métallerie, Storm sonorisation,
- Aux locataires pour leur patience pendant les travaux, et particulièrement à Maryline Michel et sa famille,
- Au conseil municipal qui a bien voulu s'engager dans ce projet et particulièrement à celles et ceux qui ont suivi l'opération (Marie-Laure, Sébastien, Marc, ...),
- Aux associations et aux gluirassous, qui ont accepté d'être privés d'Usine pendant près d'un an ; ils vont désormais pouvoir y retourner !



Inauguration

INAUGURATION DE LA RÉNOVATION LE 27 NOVEMBRE 2025

De tels travaux méritaient une inauguration officielle. C'est donc le 27 novembre que Mr Benmussa, sous-préfet d'arrondissement de Privas, est venu couper le ruban pour marquer la fin des travaux sur le bâtiment et la réouverture de la salle des fêtes. Mme Serre et Mr Villemagne, conseillers départementaux du canton du Haut Eyrieux étaient présents ainsi que Mr Michel Valla, représentant le SDE07. Après la visite du bâtiment (dehors, dedans, dessous) est venue l'heure des discours. Le maire a souligné l'importance du bâtiment comme témoin des transitions successives que Gluiras a connu. La transformation qu'il connaît aujourd'hui est une nouvelle transition qui reflète les préoccupations des temps présents : sobriété énergétique, adaptation au



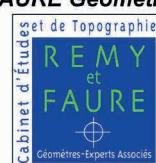
Dominique
DEJOURS

Conseillère en immobilier
et Viager
Estimation gratuite

dominique.dejours@capifrance.fr
06 87 41 48 31

SCP REMY et FAURE Géomètres Experts DPLG

BUREAU DROME
20, Avenue de la Libération
26000 VALENCE
Tél: 04 75 43 46 18
Fax: 04 75 42 71 23
remyfaure26@orange.fr



BUREAU ARDECHE
12, Cours de l'Esplanade
07000 PRIVAS
Tél: 04 75 64 37 03
remyfaure07@orange.fr
07500 GUILHERAND-GRANGES
Tél: 04 75 44 51 80

DOSSIER RÉNOVATION DE L'USINE

changement climatique. Le maire a également rappelé que ce chantier important pour une commune de la taille de Gluiras, a pu s'engager grâce au soutien immédiat de l'Etat. Mr Valla a rappelé quelques souvenirs du propriétaire de l'Usine et expliqué le mécanisme des certificats d'économie d'énergie que gère le SDE07 et dont bénéficiera cette opération.

Après les discours, le verre de l'amitié a permis de poursuivre les discussions pendant que défilaient sur l'écran les photos des travaux désormais invisibles. Le buffet préparé par nos restaurateurs et les conseillères municipales a régalé les convives qui se sont attardés dans la nouvelle salle des fêtes.



PORTE OUVERTES LE 06 DÉCEMBRE 2025

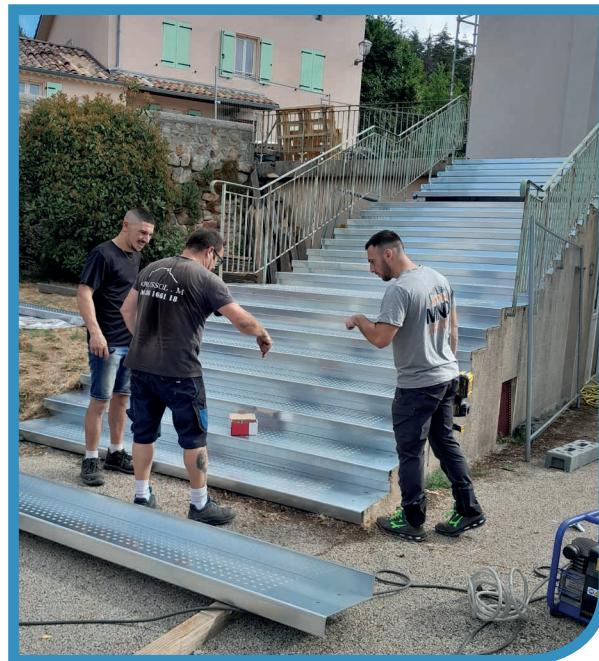
La salle des fêtes rénovée n'a pas attendue longtemps pour être réinvestie. Dès le 03 novembre (retour des vacances scolaires), Véronique a retrouvé sa cuisine, sécurisée, remeublée, et mise aux normes. La cantine scolaire a donc repris dans la grande salle, avec de temps en temps quelques séniors.

Après une journée de visite collective, organisée par la mairie, les associations ont vite réinstallé leurs activités dans cet équipement. Tables de ping-pong, réserves, accessoires de couture, penderie... Il a fallu reprendre ses marques, ses habitudes, comprendre le fonctionnement de la salle, faire quelques réglages, et faire rentrer dans les locaux tout ce qui avait été enlevé début janvier. Une belle occasion de faire du tri et d'apprécier le nouvel escalier d'accès aux réserves !

Pour marquer cette reprise et expliquer l'ensemble des travaux réalisés, la mairie avec l'aide du CCAS a organisé une journée portes ouvertes le 06 décembre.



Ainsi en parallèle du marché d'hiver, toutes les associations ont été sollicitées pour présenter leurs activités et toutes ont joué le jeu : danse en ligne avec Tony, chansons des enfants pour le sou des écoles, démonstration de ping-pong pour Ensemble et solidaires, concours de tricot pour La passerelle des vallées, vin chaud pour le Brasse bouillon ou encore fabrication de farasses avec Les Légrémis. Un après-midi complet d'animations ! Pour conclure, la mairie offrait en soirée un concert de la chanteuse Hélène Deschamps. Concert très apprécié du public, conquis par les textes et la présence d'Hélène qui plus tôt dans l'après midi avait fait chanter tout le monde avec ses « cahiers ». L'acoustique était parfaite nous a-t-elle dit ...



TP VALETTE
Le pont, 15 route de Tauzuc • St-Sauveur-de-Montagut • valette.tp@gmail.com
06 50 53 38 71 / 06 64 59 54 64

www.tp-transport-valette.com

VIE ASSOCIATIVE UN TRÉSOR À PRÉSERVER !

IL A FALLU S'ADAPTER !

Cette année avec une salle des fêtes fermée pour cause de travaux, les associations ont dû faire preuve d'inventivité afin de proposer malgré tout leurs animations estivales.

Le local attenant au four communal, tout juste terminé, s'est avéré une excellente alternative à l'indisponibilité du bar extérieur de la salle des fêtes. La location d'une remorque frigorifique a permis de compléter l'équipement et de proposer l'indispensable fraîcheur attendue les soirs de fête, en été.



AVEC ANIM'GLUIRAS

Fête de la musique, samedi 14 juin 2025

Les bénévoles de l'association piaffaient de se retrouver puisque, faute de la traditionnelle raclette de fin d'hiver, leur dernière manifestation remontait à l'été 2024.

Pour cette fête de la musique 2025, ils ont pu proposer un programme de qualité grâce à deux prestations de haut niveau offertes gracieusement

pour le plus grand bonheur du public.

Tout d'abord la chanteuse catalane, Sandrine Buzenet (accompagnée de ses deux musiciens) n'était pas sans rappeler la célèbre chanteuse aux pieds nus « Cesaria Evora » : une voix magnifique pour de belles émotions.

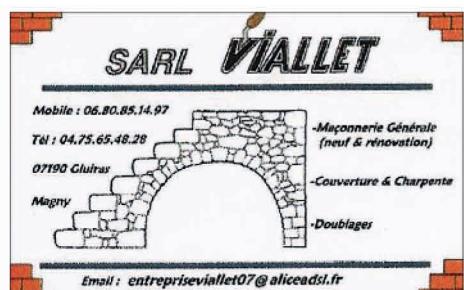
Ensuite, dans un tout autre style mais avec autant de qualité musicale, « R.A.S » le tout nouveau groupe d'Estelle Crozet (Estelle est habitante à La Coste sur notre commune) a mis une superbe ambiance. Mille mercis à ces musiciens qui ont donné à cette fête de la musique 2025 le caractère originel de l'événement.

Pour la suite de la soirée, place aux danseurs avec notre habituelle DJ Fanny qui sait toujours parfaitement bien coller aux envies de son public. Bien évidemment la petite restauration et la buvette (Ha, la marquisette de Caroline !) étaient là aussi pour apporter la convivialité qui donnent envie de prolonger l'instant. Une bien belle soirée.

Fête de l'été

samedi 12 juillet 2025

Un mois après la superbe fête de la musique, tous les bénévoles étaient à nouveau sur le pont pour assurer la même réussite à la fête de l'été. Cette année encore, c'est le groupe drômois « Canel Wine Pear », habitué de notre village et toujours aussi emballant, qui était en charge de l'animation musicale (prestation partagée entre la mairie et Anim'Gluiras). Malheureusement, la décision préfectorale d'annulation de tous les feux d'artifice pour risques majeurs d'incendie est venue ternir un peu cette journée. Cela n'a cependant pas empêché le public nombreux (que ce soient les estivants ou les « locaux »), de passer une belle soirée d'été et surtout d'apprécier



VIE ASSOCIATIVE UN TRÉSOR À PRÉSERVER !

les désormais célèbres flamenküches de l'ami Fredéric Holler toujours disponible pour cette fête de juillet. Grand bravo et merci à la solide équipe d'Anim'Gluiras pour ces bons moments..

DU CÔTÉ DE LA PÉTANQUE

Ces deux manifestations estivales n'auraient pas la même saveur sans le traditionnel concours de pétanque qui précède la soirée. Dès 14h, les acharnés de la petite boule se sont retrouvés sur les 12 terrains pour de belles parties. Après les trois parties de classement, les huit doublettes qualifiées se sont affrontées pour des phases finales de qualité. On retiendra la victoire de Thimotée et Joan pour le premier concours et de la doublette drômoise Christophe et Lucas pour le second. Merci à Mathéo Pommier, le tout nouveau restaurateur du Relais de la Pomme pour avoir offert aux vainqueurs un bon pour deux repas dans son établissement.

LES SOIRÉES RUGBY DU CCAS

Les aficionados du rugby étaient tout heureux de retrouver la salle des fêtes réaménagée. Avec un plafond rehaussé, une nouvelle sonorisation, et l'écran de vidéo-projection replacé au fond de la salle, toutes les conditions sont désormais réunies pour vivre pleinement, entre autres, les grands événements sportifs. Pour cette tournée d'automne du XV de France, les passionnés du CCAS ont proposé deux soirées. Avec toujours le même programme qui fait recette à savoir, le repas d'avant match, le match et l'incontournable troisième mi-temps pour refaire le match. Une quarantaine de supporters se sont donc retrouvés le samedi 8 novembre 2025 vers 19h pour ce qui apparaissait comme une revanche du quart de finale de la dernière coupe du monde France-Afrique du Sud. Encore une fois, les doubles champions du monde en titre sont

sortis vainqueurs, même si l'équipe de France est restée dans le match jusqu'à la soixantième minute avant de lâcher prise. Score final un peu lourd : 41 à 17. Rendez-vous en 2027 pour le mondial en Australie ! Pour la deuxième soirée, le samedi 22 novembre 2025, ils étaient encore une bonne trentaine, prêts à vibrer devant France-Australie. Après la victoire laborieuse et longue à se dessiner, face au Fidjiens, le samedi précédent, on espérait enfin un match abouti. Finalement, le match fut plaisant et la France s'impose 48 à 33, sept essais à cinq, ce qui lui permet de rester dans le Top 5 du classement mondial. Quoiqu'il en soit, de l'avis général, ce fut de bons moments partagés et rendez-vous est déjà pris pour le tournoi des six nations qui débutera en février avec déjà un gros match en perspective : France – Irlande, le Jeudi 5 février à 21h10.

Marc Tauleigne



REPRENDRE SON SOUFFLE, À FOUGEYRES

Dans ce hameau perché sur les hauts de Gluiras, Marjolaine Matray Aurenche organise des temps de pause avec différents intervenants : méditation et respiration pour se poser un instant, trouver le calme avec Sarah Schimchowitsch un jeudi sur deux à 18h, des ateliers d'écriture pour jouer avec les mots, explorer de nouvelles expressions, avec Françoise Béroud, des soirées de constellations familiales avec Rémi Caron. Renseignements par tél. : 06 11 69 91 70

sas Scapinello Lionel
Scap'elec07

Electricité Générale Bâtiment Neuf et Rénovation
Dépannage - Antenniste
Borne de recharge voitures électriques

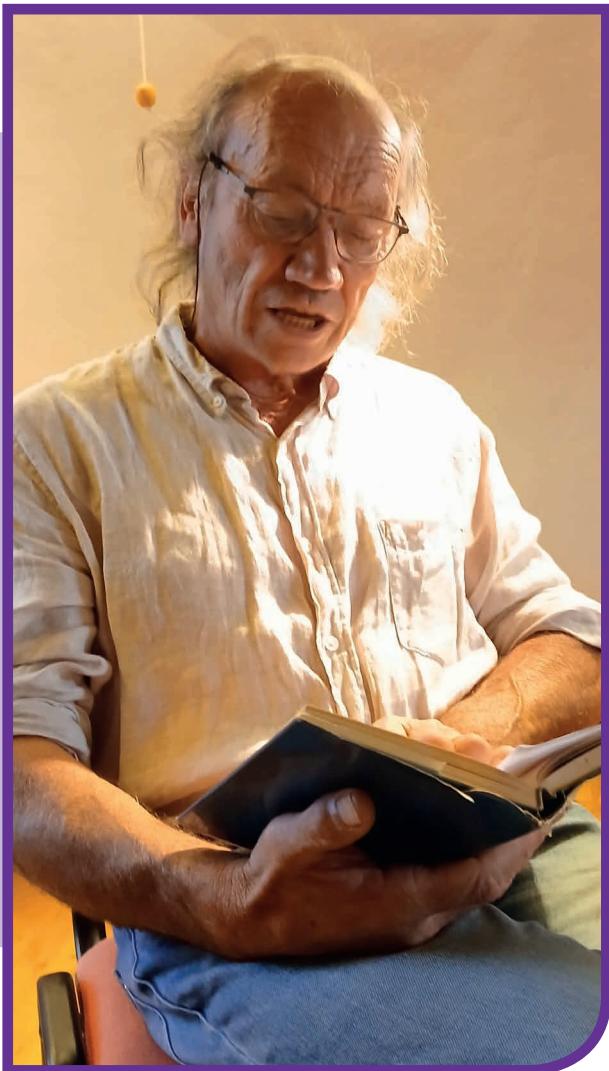
07190 St Sauveur de Montagut
04 75 29 92 61 ☎ **06 60 51 19 67**

Retour O Sources
Plomberie, chauffage, climatisation

Jean-Daniel BOISSY
La Paille
07190 GLUIRAS
04 75 64 63 19
jdboissy@orange.fr
SIRET 848 342 721 00018

La mairie de Gluiras remercie chaleureusement les partenaires présents sur ces pages et vous recommande de faire appel à leur expérience et leur savoir-faire.

VIE ASSOCIATIVE UN TRÉSOR À PRÉSERVER !



LECTURE À VOIX HAUTE AVEC LA BIBLIOTHÈQUE

Outre les activités hebdomadaires habituelles (scrabble tous les jeudis de 15 à 18h pour rappel), la bibliothèque municipale a reprogrammé cet automne sa soirée lecture. Cette fois ci, c'est un thème de saison qui était annoncé : La chasse ! A l'initiative de Sarah et avec la complicité des chasseurs, c'est donc un florilège de textes et de chansons qui a été lu ou entonné. La chorale des gazelles, improvisée pour l'occasion, nous a rappelé les airs de Delpech ou de Brassens et nous avons entendu avec grand plaisir quelques classiques et d'autres moins connus mais toujours émouvants. Aux dires même des chasseurs, ce fut une super soirée, à renouveler !

BRASSE BOUILLON A INNOVÉ CET ÉTÉ

Le Brasse Bouillon vous a proposé quelques nouveautés cet été. A défaut de salle des fêtes, c'est la place du village qui a accueilli une nouvelle initiative : un salon des collectionneurs le 29 juin 2025 par une journée caniculaire. Autre lieu investi par l'association : le théâtre de verdure à l'Hermet avec un après-midi de théâtre d'improvisation le 23 août 2025, une belle animation avec une compagnie pleine de talents. Le traditionnel bal Trad accompagné de sa bombine a eu lieu le 29 juillet 2025 sur la place de la liberté avec peu de monde mais une joyeuse ambiance jusque tard dans la nuit. Pour 2026, l'association espère vous surprendre encore avec de nouvelles innovations et un GROS projet en préparation. Merci à tous pour vos participations et à l'année prochaine.



VIE ASSOCIATIVE UN TRÉSOR À PRÉSERVER !



MARCHÉ D'ÉTÉ, SAISON 2 TRÈS POSITIVE

Avec une fréquentation en hausse de 10% à plus de 150 visiteurs en moyenne et des pointes à 250 par marché en provenance de toutes les vallées environnantes, les Producteurs Gourmands, organisateurs du marché, sont confortés dans leurs choix initiaux : Un « petit marché » à taille humaine, en soirée pour éviter les trop fortes chaleurs, le lundi parce qu'il n'y a rien ailleurs, avec une offre diversifiée et changeante d'un marché à l'autre, émanant d'acteurs locaux (18 en moyenne par marché), un accueil du public soigné, un engagement de toutes les associations du village autour de la buvette et des animations très variées. L'une est fixe : la danse en ligne et l'autre est une « surprise » allant d'un spectacle de clown à un concert flamenco ou une fanfare locale pour ne citer qu'eux. La météo a néanmoins joué des tours aux organisateurs qui ont dû faire face à ses caprices, que ce soit en termes de canicule ou au contraire de trombes d'eau. Malgré cela, ce marché est devenu un rendez-vous convivial incontournable pour beaucoup de gluirassous et bien au-delà. L'édition 2026 est en cours de préparation avec l'équipe municipale et toutes les associations qui le souhaiteront.

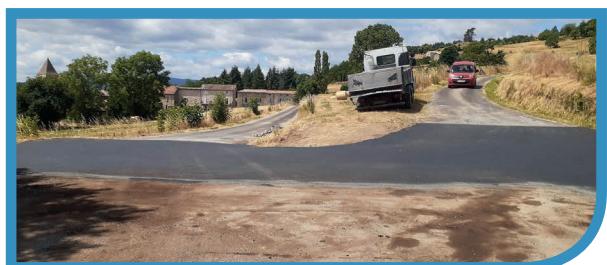


LES LÉGRÉMIS SE RETROUVENT AVANT LA SAISON PROCHAINE

Les bénévoles des Légrémis se sont retrouvés en octobre, par une soirée ensoleillée, à Fougeyres. Au programme : faire connaissance, se rencontrer en jouant, et se régaler des spécialités libanaises préparées par Krikor. Le prochain rendez-vous, c'est 31 décembre 2025 pour une courte balade aux Farasses, suivie d'un vin chaud, avant les festivités. Et vous trouverez le programme des randonnées, plus ou moins sportives, il y en a pour tous sur notre site web : www.leslegremis07.com La prochaine Ronde des Fours se prépare, le parcours se précise ; comme chaque année, réservez la date du vendredi 8 mai 2026. Et si vous avez du temps les jours d'avant, vous êtes bienvenus pour nous aider à préparer le tabourot, le flan... E-mail : contact@leslegremis07.com

TRAVAUX

Le travail n'a pas manqué sur la commune depuis le mois de mai. Tant sur les bâtiments que sur les infrastructures et équipements communaux. Service technique communal et entreprises extérieures ont été largement sollicités : salle des fêtes, logements locatifs, fauchage des voies communales, goudronnage, entretien des cimetières, curage des fossés, ou entretien de la station d'épuration. Voici les principaux chantiers, celui du bâtiment de l'Usine fait l'objet du dossier spécial de ce numéro.



Goudronnage du virage
du Vivier

ENTRETIEN DES VOIES COMMUNALES

Avec l'été revient le temps du fauchage des abords des voies communales. C'est à nouveau à l'entreprise Reynier de St Laurent du pape qu'a été confié ce chantier annuel. 2 fois 40km de voies parcourues, préalablement préparées par nos employés communaux pour faciliter le travail. Le résultat est largement satisfaisant au vu des retours positifs et des remerciements que nous avons reçus en mairie. Puis vient le temps du goudronnage. Cette année ce sont les routes de la Boissière et de Chaillac toutes deux en très mauvais état, et du virage du Vivier qui ont fait peau neuve. Les goudronneurs ardéchois étaient à la manœuvre et comme d'habitude ils ont été excellents. En prime ils ont fait don à la commune du râgrage de la tranchée ouverte dans la cour de l'école et devant l'extension du four à pain ! Merci infiniment à eux pour leur travail et leur générosité. Ce travail « externalisé » permet à nos agents techniques de se consacrer aux tâches d'entretien courant qui ne manquent pas sur notre grande commune : débroussaillage des espaces publics au village et dans les hameaux, de la zone de loisirs de L'Hermet, fau cardage de la station d'épuration, abattage et évacuation d'arbres menaçants ou tombés... Avant les pluies de novembre, ce sont les fossés qu'il faut curer pour que l'eau ne déborde pas sur les routes, les 3 cimetières qu'il faut nettoyer pour la Toussaint, et quand l'hiver arrive, installer les piquets à neige le long des routes d'altitude de la commune. Daniel et Stéphane, aidés parfois par les riverains, font de leur mieux pour prévenir et entretenir nos équipements. Merci à tous pour votre engagement et votre vigilance.

RÉPARATIONS DANS LES LOGEMENTS

Le logement de l'ancienne école de La Fargatte a vu le sol de la cuisine et de l'entrée remis en état par l'entreprise Havond-Genton. Pose d'un parquet flottant neuf en remplacement du vieux lino déchiré. Cela a permis de découvrir et de réparer le plancher bois abîmé. En prévision du chantier sur le logement de la rue basse-ville, vidé en fin d'année dernière, la démolition et l'évacuation des gravats ont occupé nos agents quand il faisait mauvais dehors. À la maison rose de petites réparations ont été réalisées dans les appartements (VMC, garde-corps de fenêtres, ...).



Peinture à l'école

PEINTURE

L'été, c'est le moment de sortir les pinceaux. Les vacances scolaires ont été mises à profit pour repeindre les extérieurs de l'école qui en avaient grand besoin. La peinture sur la façade sud était très dégradée par le soleil et les pluies du midi et sous le préau, une couche d'entretien était nécessaire. Sur les parties métalliques, la couleur initiale avait disparu. Affectés à cette mission, nos agents techniques ont vu un contingent d'enfants et de parents leur venir en aide. Ce fut un joyeux chantier où les petites mains étaient aussi rouges que les rampes et gardes corps repeints. En deux jours, l'affaire était (presque) réglée et les enfants contents d'avoir participé à l'entretien de leur école !

Puis, ce fut au tour de la porte du Temple, bâtiment communal, de connaître un entretien attendu. Peinture écaillée, panneaux disjoints, il était temps de redonner un air de jeunesse à cette belle porte. Après rebouchage des joints, 3 couches ont été nécessaires pour la garantir des intempéries et du grand soleil. Dans la foulée, les joints métalliques des fenêtres ont eux aussi connu la caresse du pinceau.

Avant Noël, ce sera à la statue de la Vierge juchée sur le toit de l'église d'être nettoyée et repeinte. Le projet ancien se heurtait à la difficulté d'atteindre la statue surplombant la façade d'entrée. Quelques sollicitations auprès d'entreprises laissaient présager d'une mise en œuvre compliquée et sans doute coûteuse (nacelle ? échafaudage ?). La solution est venue comme souvent

à Gluiras des bonnes volontés locales. Alexandre Cochet, ancien jeune paroissien, cordiste de métier et entrepreneur de travaux acrobatiques s'est proposé pour réaliser bénévolement ce travail particulier. La mairie fournira bien sûr la peinture et le matériel nécessaire et saura le remercier comme il se doit.



CIMETIÈRES

La porte du cimetière du haut est enfin remise en place et la grille provisoire qui a duré trop longtemps a enfin disparu. Le retard pris par ce chantier s'explique par la difficulté à trouver rapidement un maçon pour démonter puis remonter les piliers de cette lourde porte. C'est chose faite et bien faite, grâce au travail de Raphaël Munier et de Stéphane pour la maçonnerie, puis de Paul Roure pour la métallerie qu'il fallait adapter pour permettre le passage des mini pelles. Merci Paul, pour ce travail et puisque la retraite s'approche merci pour toutes les réalisations que tu as faites à Gluiras et elles sont nombreuses !



Le mur d'enceinte du cimetière du Temple a lui été restauré par l'entreprise Viallet. Il en avait grand besoin car le revêtement supérieur tombait régulièrement sur le boulevard du midi au risque de blesser les passants ou de détériorer les véhicules. Le résultat est impeccable !

EXTENSION DU FOUR À PAIN

Le projet est né de la réussite de la vente de pain sur le marché d'été. Pour pallier l'absence de boulanger sur le marché, les Co-pains qui ont entrepris de faire du pain tous les lundis se sont trouvés confrontés à un problème de local, d'autant plus que les travaux de la salle des fêtes ne permettaient plus d'utiliser le hall pour fabriquer et faire lever la pâte. Il fallait donc construire. Le projet d'auto-construction porté par Marc Tauleigne, a permis de



Réfection des piliers de porte
cimetière du haut

réaliser ce petit bâtiment dans le prolongement du four. Grâce à la récupération de matériaux du chantier voisin de la salle des fêtes (poutres et plancher) et au travail des nombreux bénévoles, le coût reste raisonnable. Cet équipement est déjà d'une grande utilité pour les manifestations de nos associations et contribue à l'animation et la convivialité autour de la salle des fêtes. Il s'insère tellement bien dans le bâti existant qu'on croirait qu'il a toujours été là. Merci et bravo aux Co-pains : Marc, Joël, Jean et Philippe et à tous les bénévoles qui ont participé, à leur niveau, à ce chantier.



Mur cimetière du temple
bd du midi

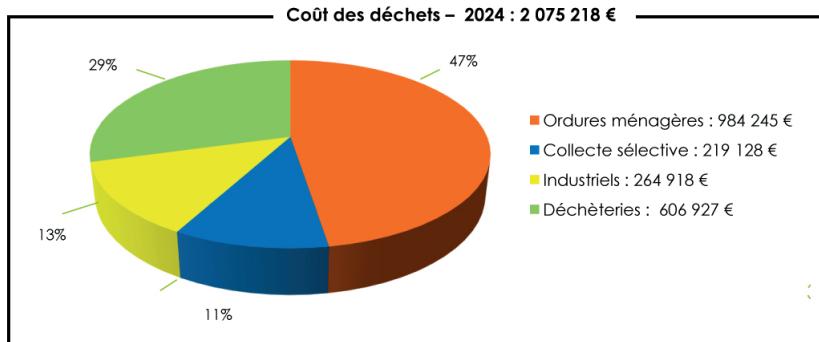
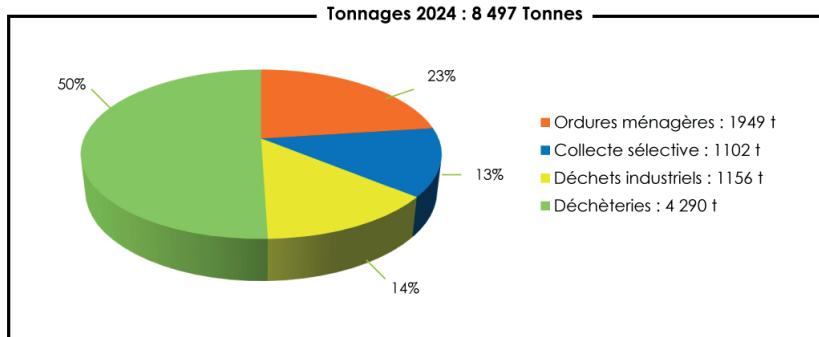
LOCAL DE CHASSE

L'ACCA avait sollicité la commune pour refaire le toit de ce petit bâtiment communal, ancien vestiaire du stade sur la route de Chalan, devenu « cabane de chasse » pour l'équipe du haut (car il y a 2 équipes de chasse à Gluiras, celle du haut et celle du bas !). Le conseil municipal a donné son accord à cette réfection en prenant en charge la fourniture des matériaux et en y ajoutant une partie du plafond intérieur en bois de la salle des fêtes démonté en début d'année. Les chasseurs ont fourni la main d'œuvre ; quelques donateurs ont eux aussi contribué à rénover ce local en apportant qui un poêle à bois (retour o sources), qui une fenêtre (SARL Havond-Genton), qui en fabriquant une table à partir des marches d'escalier de l'Usine (Julien Lambert). Au final, un espace convivial pour avant ou après les parties de chasse ! Cela méritait une inauguration simple et chaleureuse, c'était le 17 septembre dernier.

Extension du four à pain

Nouvelle toiture pour le local

INTERCOMMUNALITÉ



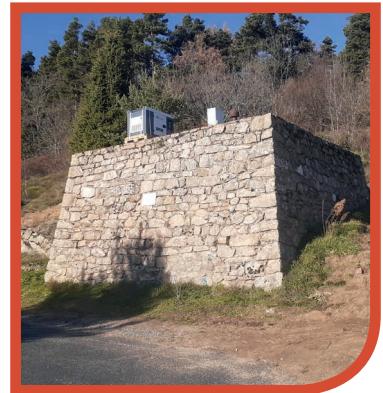
SICTOMSED : RAPPORT ANNUEL 2024 ET EXTENSION DU PÉRIMÈTRE

Le 18 septembre dernier, le Syndicat de collecte et de transfert des ordures ménagères de l'Eyrieux et du Doux présentait son rapport annuel sur la qualité et le prix du service. Un document plein de chiffres et de renseignements sur le volume et le coût du traitement de nos déchets. Le document complet est disponible sur le site web du syndicat : <https://sictomsed.fr/les-rapports-annuels>

L'expérience réussie du transfert de 5 communes de la CAPCA, dont Gluiras, à ce syndicat a fait des envieux ; 15 nouvelles communes de la CAPCA vont en effet rejoindre ce syndicat au 1^{er} janvier 2026. C'est la logique des tournées de collecte sur la vallée de l'Eyrieux et le plateau de Vernoux qui a présidé à cette décision. Fini les camions de collecte qui se croisent ou se suivent parce que ce sont des entités administratives différentes qui les gèrent.

SYDEO : NETTOYAGE DES RÉSERVOIRS EN COURS

Que se passe-t-il autour du réservoir du Goutaillou au-dessus de La Fargatte ? Comme les 6 autres présents sur la commune, du 17 novembre jusqu'à la mi-décembre, ce réservoir de 60 m³ est en travaux pour nettoyage. Ce type d'opération doit avoir lieu régulièrement et au moins tous les 10 ans pour assurer une bonne qualité de l'eau distribuée. Elle consiste à vider le réservoir pour retirer les dépôts inévitables au fond de la cuve, à nettoyer les parois et vérifier l'étanchéité de l'ensemble. SYDEO profite de ces opérations pour installer des télérelèves des débits entrants et sortants des réservoirs. Ceci afin de suivre les quantités d'eau prélevées sur les ressources - les captages - et de repérer plus facilement les éventuelles fuites sur le réseau en aval. Aujourd'hui ces comptages en sortie de réservoirs n'existent pas. La conséquence inévitable de ces travaux, ce sont des coupures d'eau. Elles sont programmées longtemps à l'avance et durent rarement plus d'une journée. Le site internet de la commune s'en fait l'écho, n'hésitez pas à le visiter régulièrement. Merci de votre compréhension !



Pour connaître l'éligibilité de votre logement au raccordement au réseau fibre du syndicat ADN rendez-vous sur le site : ardechedromenumerique.fr ; une fois connecté, cochez la case « J'ai lu et compris les informations communiquées par le Syndicat mixte ADN » et validez.

En haut de l'écran, indiquez votre adresse complète d'adressage dans la fenêtre « entrer votre adresse » ; cliquez sur la loupe (Rechercher) et confirmez la vue satellite et l'adresse. Après chargement, vous connaîtrez l'éligibilité de votre logement au raccordement au réseau de fibre optique.

SYNDICAT MIXTE ADN : LA FIBRE EST LÀ !

À Gluiras, le réseau de fibre optique a été déployé selon deux secteurs : l'un partant de St Sauveur (poche 4-34) couvrant le versant Eyrieux jusqu'à la Fargatte et l'autre venant de St Pierreville (poche 1-26) jusqu'à Moulancher et au-delà. La commercialisation du réseau, c'est à dire le raccordement des habitations a commencé sauf pour certains secteurs qualifiés de « complexes ».

Les particuliers peuvent donc choisir leurs opérateurs, sachant que les démarcheurs sont très actifs depuis le mois de décembre. Les travaux de complétude de déploiement du réseau (les raccordements complexes) devraient être terminés début juin 2026. Ce retard est principalement dû à des refus d'implantation de poteaux ou des refus de passage de câbles sur une propriété. La solution ultime étant la création de servitude qui impose le passage du câble ou l'installation du poteau au propriétaire. A Gluiras, tout a été fait pour éviter cette méthode brutale, et pour qu'un maximum de Gluirassous puissent être desservis. Les derniers obstacles ont été levés en cette fin d'année. Attention néanmoins lors du raccordement, que les travaux soient faits correctement (traversée des murs, câbles en façade).

MARCELLE MICHEL, UN CŒUR QUI BAT POUR GLUIRAS

Marcelle, c'est un peu la mémoire de Gluiras. Toute petite déjà, elle passait ses vacances chez ses grands-parents qui habitaient au Don, en dessous de Chalan, à la limite entre Beauvène et Gluiras.

Ils lui ont tout appris des travaux de la ferme : élever vaches, moutons, chèvres, cochons. Mais elle avait peur des vaches, alors elle se cachait derrière les haies de fenassiers, et lorsque les vaches s'échappaient, elle pleurait tout ce qu'elle pouvait. A l'époque il n'y avait pas de clôture, ni pour les bêtes, ni pour les hommes. On allait partout, sur tous les chemins, et personne ne disait rien. Elle faisait déjà de grandes balades puisque de Beauvène à Saint Sauveur de Montagut, elle descendait à pied. Pour le retour, son père, qui avait déjà une automobile dans les années 50, la raccompagnait. Lui, il était content de retrouver les classards au village.

Marcelle, c'est une femme qui sait tout faire. En famille, avec ses frères, ils cueillaient les myrtilles et faisaient la confiture ensemble. Elle préparait le beurre en s'amusant à tourner les barattes et à taper pour faire sortir l'eau. Elle se rappelle : « la première fois que j'ai fait griller l'orge, j'ai tout cramé mais jamais mon grand-père ne m'a disputée ; il était tendre avec nous, presque plus que ma grand-mère qui était plus réservée ». Elle aime beaucoup faire le pain, elle a appris avec son grand-père. Devant le four à pain, elle regardait les pompettes (petits pains) sans les goûter, sinon la fournée risquait de rater. Sur chaque pain qui sortait du four, son grand-père faisait la croix : il était très croyant, même s'il n'allait pas à la messe. Il leur fabriquait aussi des jouets.

Marcelle, c'est une femme de tradition. Elle a aimé son métier : elle était raccoutreuse pour les filatures Montagut, c'est-à-dire qu'elle reprenait les mailles qui avaient sauté, au col des pulls en particulier. Elle vérifiait la qualité des produits à la fin de la chaîne. Elle regrette que l'usine ne fonctionne plus aujourd'hui et espère que dans le nouveau bâtiment de Saint Sauveur de Montagut, ils vont montrer des machines sur lesquelles ils travaillaient.

Marcelle à 8 ans



Marcelle et ses parents

Marcelle, c'est une femme qui aime transmettre. Depuis 2010, elle est revenue habiter Gluiras, au cœur du village. Avec sa joie de petite fille, elle aime partager tout ce qu'elle sait : les sentiers, le fonctionnement d'un four à pain, le potager, les filatures de soie, des recettes autour de la châtaigne... Elle a envie que ces traditions soient montrées aux plus jeunes. Alors, avec une équipe, ils lancent la Ronde des Fours : une randonnée sur les chemins à travers les hameaux du village pour voir de nouveau les fours s'éclairer. Dès la deuxième année, il y a 800 participants et depuis, la tradition continue. Ainsi les habitants de la ville peuvent venir goûter les mets ardéchois, comme on les faisait autrefois. Ils lancent aussi un trail, car nos collines et vallées sont parfaites pour s'entrainer. Et aussi la veillée aux Farasses, ces lumières en paille dont on se servait pour aller veiller les uns chez les autres, une randonnée le soir du 31 décembre.



Maison du Don

Marcelle, c'est une femme passionnée, toujours prête à rendre service. Elle a eu la chance de participer à un film sur l'eau, sur le bassin versant de L'Eyrieux. Une équipe d'étudiants est venue lui poser plein de questions. Elle leur a préparé un déjeuner de caillettes, bombine et gâteau à la châtaigne ; puis ils sont allés se balader, écouter chanter l'eau. Elle raconte : « il faisait très froid, ils n'étaient pas bien chaussés et habillés. Je leur ai parlé de la fontaine où on allait jadis chercher l'eau, puis nous sommes montés au lavoir où les femmes se retrouvaient. Ils m'ont demandé de me filmer moi, une femme du village. Alors ils ont suivi mes pas à travers champs, le long des bâlières, dont beaucoup sont abandonnées ».

Marcelle, c'est une femme engagée. Aujourd'hui elle s'investit dans La passerelle des vallées, « association créatrice d'un espace de vie sociale », pour tisser des liens entre les habitants des différents villages de la vallée. Comment pourrions-nous tous manger le mieux possible avec « la sécurité sociale de l'alimentation » ? Comment renforcer le lien social avec des « actions de solidarité locale » ? Elle se réjouit aussi des nouvelles initiatives de Gluiras : le marché d'été, les soirées jeux, les rencontres entre générations...

Marcelle, c'est une femme gourmande et généreuse. Chez elle, il y a toujours un gâteau prêt, fait à partir d'une recette inventée par elle-même et réalisé avec amour.

Marjolaine Matray Aurenche

ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS À VENIR

DATES CONNUES LORS DE L'ÉDITION DE CE NUMÉRO



- Samedi 20 décembre 2025
le CCAS organise à
- 12h : Repas des anciens
 - 16h : Noël des enfants avec spectacle
 - Vers 17h : Passage du Père Noël puis goûter

Lundi 22 décembre 2025 à 18h
CHANTS DE NOËL À LA SALLE DES FÊTES

Mercredi 31 décembre 2025
RANDONNÉE AUX FARASSES (LES LÉGRÉMIS)

Mardi 13 janvier 2026
GALETTE DES ROIS (ENSEMBLE ET SOLIDAIRES)

Samedi 17 janvier 2026 à 18h
VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 05 février 2026
SOIREE RUGBY (CCAS)

Samedi 21 février 2026
CASSOULET (CCAS)

Samedi 28 février 2026
LOTO (ENSEMBLE ET SOLIDAIRES)

Samedi 14 mars 2026
SOIREE RUGBY (CCAS)



- Dimanche 15 mars 2026
• Elections municipales 1^{er} tour
- Dimanche 22 mars 2026
• Elections municipales 2^{eme} tour

Samedi 28 mars 2026
RACLETTE (ANIM'GLUIRAS)

Samedi 04 avril 2026
**SOIREE THÉÂTRE AVEC LA CIE BULLES DE SAVON
(CCAS)**

Informations pratiques

MAIRIE :

Ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h15 à 11h45
Attention fermeture au public du 24 décembre au 31 décembre
Tél : 04 75 66 74 30
Courriel : secretariat-gluiras@orange.fr
Site internet : www.mairie-gluiras.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Ouverture au public les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9h20 à 11h40 ;
Attention l'agence sera fermée les 26 & 27 décembre et les 2 & 3 janvier

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Ouverture au public les jeudis de 15h à 17h (attention fermetures exceptionnelles le jour de Noël et de la Saint-Sylvestre).
Les amateurs de scrabble sont les bienvenus
Dépôt / retour des livres possible à l'agence postale aux heures d'ouverture au public

DECHETTERIES (Encombrants) :

SICTOMSED : 1070, Allée des Vergers - Z.I. La Palisse - 07 160 Le Cheylard
Tél : 04 75 29 34 38
Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et les samedis de 8h à 12h et de 13h à 18h (fermeture les dimanches et jours fériés).

CAPCA : RD 120 – Le Moulinon – 07190 Saint-Sauveur de Montagut tel : 04 75 64 07 07

Ouverture au public les mardis, mercredis, jeudis de 13h30 à 17h00, les vendredis de 8h00 à 12h00 et les samedis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Pour les personnes qui ne peuvent se rendre à la déchetterie (pas de véhicule, objets volumineux ou très lourds), la mairie peut prendre en charge exceptionnellement ces encombrants. S'inscrire en mairie au préalable.

Service de l'eau (SYDEO) :

Tel : 04 75 63 81 29 ;
ZI Le Paty – 07250 LE POUZIN
Site internet : www.sydeo.fr

Service habitat Privas Centre Ardèche (CAPCA) :

Aides à la rénovation
Du lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h
1, rue serre du Serret 07000-Privas
Tel : 04 84 79 11 23
Courriel : habitat@privas-centre-ardeche.fr

Services sociaux (CAPCA) : CIAS, portage de repas, assistantes sociales, centre de loisirs...

Tel : 04 75 64 07 07 ;
1, rue serre du Serret - 07000 PRIVAS
Site internet : www.privas-centre-ardeche.fr